

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux le 15 décembre à 10 heures 00, le conseil d'administration du CCAS de la commune de BAILLARGUES s'est réuni, à CCAS, sous la présidence de Madame Marie-Thérèse AMALVY, Vice-présidente, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par courrier électronique aux membres du conseil d'administration le 08/12/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au CCAS le 08/12/2022.

**Présents :**

Marie-Thérèse AMALVY, Michel BAUDOUR, Hubert FABRITIUS, Bertrand LEENHARDT, Madeleine SABASTIA, Marie-France TEXIER, Bernard VIDAL.

**Absents excusés :**

Jean-Luc MEISSONNIER, Brigitte DEMURTAS, Josiane DEVESA, Claude GAGNAIRE, Christiane GAUBERT, André TURQUAY

**Absent représenté :**

Josiane DEVESA représentée par Marie-Thérèse AMALVY

**Secrétaire de séance :**

Emily NOCERA

Le quorum étant atteint, Madame la Vice-présidente ouvre la séance.

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Vice-présidente propose d'adopter l'ordre du jour qui comporte 2 points.

Le conseil d'administration **ADOpte** à l'unanimité l'ordre du jour qui comporte 2 points.

**2. PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 29.11.2022**

Madame la Vice-présidente propose d'adopter le procès-verbal du 29.11.2022.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil d'administration **ADOpte** le procès-verbal de la séance du 29.11.2022.

### 3. CCAS BUDGET ANNEXE : EHPAD DÉCISION MODIFICATIVE NUMÉRO 2 DLP-2022-060

Rapporteur : Marie-Thérèse AMALVY :

Concernant le budget de l'EHPAD, il est proposé au conseil d'administration d'approuver la décision modificative jointe en annexe, correspondant à :

- + 25 000 € sur le groupe 2 de charges d'exploitation (C/641 charges de personnel)
- - 25 000 € sur le groupe 3 de charges d'exploitation (C/68 dotation aux amortissements)

Cette décision modificative a pour objet d'approvisionner les comptes de personnel afin d'assurer les paies de décembre. La dernière décision modificative n'a pas tenu compte de la cotisation annuelle au Centre de Gestion et la refacturation des astreintes du personnel mis à disposition par la Mairie.

Le conseil d'administration est appelé à se prononcer sur la décision modificative numéro 2.

<b>Raison sociale :</b>	EHPAD
<b>FINESSET :</b>	340789734

#### Compte de résultat prévisionnel principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre

Présentation des charges :

		Dernier EPRD exécutoire Exercice 2022 (*)	Virement de crédits	Décision modificative	Total Exercice 2022
		(1)	(2)	(3)	(1)+(2)+(3) - (4)
<b>ACHATS</b>					
601/602/	Achats stockés et variation des stocks				0.00 €
603					
606	Achats non stockés de matières et fournitures	154 821.22 €			154 821.22 €
607	Achats de marchandises				0.00 €
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement				0.00 €
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)				0.00 €
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>					
6111	Sous-traitance: prestations à caractère médical	1 000.00 €			1 000.00 €
6112	Sous-traitance: prestations à caractère médico-social				0.00 €
6118	Sous-traitance: autres prestations de service				0.00 €
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>					
624	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel (autres que C/6242)				0.00 €
6242	Transports d'usagers	519.12 €			519.12 €
625	Déplacements, missions et réceptions	2 845.78 €			2 845.78 €
626	Frais postaux et frais de télécommunications	7 707.93 €			7 707.93 €
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	22 217.18 €			22 217.18 €
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	271 386.49 €			271 386.49 €
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur	3 977.09 €			3 977.09 €
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur				0.00 €
6287/ 6288	Divers - Remboursements de frais et autres	22 323.23 €			22 323.23 €
<b>TOTAL GROUPE I</b>		<b>486 798.04 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>486 798.04 €</b>

<b>GRUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL</b>				
	Dernier EPRD exécutoire Exercice 2022 (*)	Virement de crédits	Décision modificative	Total Exercice 2022
	(1)	(2)	(3)	(1)+(2)+(3) = (4)
621	Personnel extérieur à l'établissement	30 000.00 €		30 000.00 €
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires			0.00 €
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)			0.00 €
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	15 277.63 €		15 277.63 €
641	Rémunérations du personnel non médical	1 424 636.96 €	180 000.00 €	1 604 636.96 €
642	Rémunérations du personnel médical	16 252.84 €		16 252.84 €
643	Rémunération du personnel handicapé			0.00 €
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	549 646.48 €		549 646.48 €
646	Personnes handicapées			0.00 €
647	Autres charges sociales	47 337.35 €		47 337.35 €
648	Autres charges de personnel	21 547.35 €		21 547.35 €
<b>TOTAL GROUPE II</b>		<b>2 104 698.61 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>180 000.00 €</b>

<b>GRUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE</b>				
	Dernier EPRD exécutoire Exercice 2022 (*)	Virement de crédits	Décision modificative	Total Exercice 2022
	(1)	(2)	(3)	(1)+(2)+(3) = (4)
612	Redevances de crédit-bail	2 804.37 €		2 804.37 €
613	Locations	9 000.00 €		9 000.00 €
614	Charges locatives et de copropriété			0.00 €
615	Entretien et réparations	23 628.83 €		23 628.83 €
616	Primes d'assurances	77 000.00 €		77 000.00 €
617	Etudes et recherches			0.00 €
618	Divers	4 118.21 €		4 118.21 €
623	Information, publications, relations publiques	266.11 €		266.11 €
627	Services bancaires et assimilés			0.00 €
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	14 000.00 €		14 000.00 €
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)			0.00 €

<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>				
651	Proportions pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs			0.00 €
653	Contribution versée au groupement hospitalier de territoire			0.00 €
654	Pertes sur créances irrécouvrables			0.00 €
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			0.00 €
657	Subventions			0.00 €
658	Charges diverses de gestion courante	5 775.00 €		5 775.00 €
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
66	Charges financières	136 257.55 €		136 257.55 €
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			0.00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics)			0.00 €
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 154 906.91 €		1 154 906.91 €
678	Autres charges exceptionnelles			0.00 €
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS</b>				
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	200 008.03 €		175 008.03 €
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir		-25 000.00 €	0.00 €
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation			0.00 €
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles			0.00 €
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants			0.00 €
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières			0.00 €
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations			0.00 €
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires			0.00 €
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR			0.00 €
68742	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations			0.00 €
68746	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)			0.00 €
68748	Autres dotations aux provisions réglementées			0.00 €
6876	Dotations aux dépréciations exceptionnelles			0.00 €
689	Reports en fonds dédiés (sauf c/6892 et c/6895) (ESSMS privés)			0.00 €
68921	Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)			0.00 €
68922	Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)			0.00 €
6895	Reports en fonds dédiés sur contribution financière d'autres organismes (ESSMS privés)			0.00 €
<b>TOTAL GROUPE III</b>		<b>1 627 765.01 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>-25 000.00 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>4 409 261.66 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>

<b> GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION</b>				
	Demier EPRD exécutoire Exercice 2022 (*)	Virement de crédits	Décision modificative	Total Exercice 2022
	(1)	(2)	(3)	(1)+(2)+(3) = (4)
70	Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-dessous : c/70821, 70822 et 72823)	20 000,00 €		20 000,00 €
70821	Forfaits journaliers			0,00 €
70822	Participations des personnes handicapées prévues au 4° alinéa de l'article L. 242-4 du CASF			0,00 €
70823	Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT			0,00 €
71	Production stockée			0,00 €
72	Production immobilisée			0,00 €
74	Subventions d'exploitation et participations	5 000,00 €		5 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00 €		10 000,00 €
603	Variation des stocks (en recettes)			0,00 €
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats			0,00 €
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs			0,00 €
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs			0,00 €
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	60 000,00 €		60 000,00 €
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical			0,00 €
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées			0,00 €
6459/ 69/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales			0,00 €
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité			0,00 €
6611	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors ESSMS publics)			0,00 €
<b>TOTAL GROUPE II</b>		<b>95 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b> GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES</b>				
	Demier EPRD exécutoire Exercice 2022 (*)	Virement de crédits	Décision modificative	Total Exercice 2022
	(1)	(2)	(3)	(1)+(2)+(3) = (4)
76	Produits financiers			0,00 €

<b> PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
	Demier EPRD exécutoire Exercice 2022 (*)	Virement de crédits	Décision modificative	Total Exercice 2022
	(1)	(2)	(3)	(1)+(2)+(3) = (4)
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			0,00 €
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (ESSMS publics)			0,00 €
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	614 449,05 €		614 449,05 €
777	Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	54 297,31 €		54 297,31 €
778	Autres produits exceptionnels (autres que c/7781)			0,00 €
7781	Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat			0,00 €
<b> AUTRES PRODUITS</b>				
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles			0,00 €
7815	Reprises sur provisions d'exploitation			0,00 €
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles			0,00 €
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants			0,00 €
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)			0,00 €
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires			0,00 €
78741	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement			0,00 €
78742	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations			0,00 €
78746	Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)			0,00 €
78748	Autres reprises sur provisions réglementées			0,00 €
7876	Reprises sur dépréciations exceptionnelles			0,00 €
789	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/7892 et c/7895) (ESSMS privés)			0,00 €
78921	Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)			0,00 €
78922	Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)			0,00 €
7895	Utilisations des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes (ESSMS privés)			0,00 €
79	Transferts de charges			0,00 €
<b>TOTAL GROUPE III</b>		<b>668 746,36 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>3 837 805,57 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>DEFICIT PREVISIONNEL</b>		<b>571 456,09 €</b>		<b>571 456,09 €</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE</b>		<b>4 409 261,66 €</b>		<b>4 409 261,66 €</b>

Madame la vice-présidente met aux voix l'affaire.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Madame la vice-présidente reprecise la volonté de monsieur le Maire et Président du CCAS quant au traitement équitable des demandes d'aide alimentaire. Madame AMALVY expose ses attentes sur ce point et les élus, également bénévoles sur la distribution d'aide alimentaire, viennent répondre au questionnement lié à l'égalité de traitement.

Ils précisent qu'ils sont présents, à tour de rôle à savoir environ 1 fois par mois et que lorsqu'ils sont en distribution ils sont vigilants à l'équité, notamment sur les fruits et légumes dont le choix est laissé aux administrés.

Madame AMALVY prend note de ces éléments et en fera une restitution à monsieur le Maire. Elle précise qu'elle passera de temps en temps au local de distribution.

De plus, un rappel du cadre administratif et réglementaire des attributions d'aides sociales facultatives a été fait, une précision sur le fait que ce cadre est édicté dans un règlement qui a été validé en conseil d'administration et dont chaque changement est validé en organe délibérant.

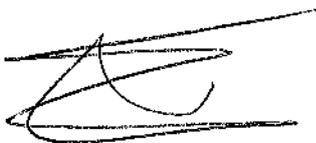
Ce cadre permettant également une équité de traitement dans les demandes en amont de l'entrée dans le dispositif d'aide alimentaire (instruction d'un dossier avec demande de justificatifs à l'appui, présentation des demandes de manière anonyme et échange sur la situation entre les membres de la commission, prise de décision et signature du dossier par la vice-présidente du CCAS).

Les élus présents ont remercié cette précision.

Madame la vice-présidente a levé la séance à 10h50.

Le Secrétaire de séance,

**Emily NOCERA**



La vice-présidente

**Marie-Thérèse AMALVY**



